

OFFRE PUBLIQUE ALTERNATIVE SIMPLIFIÉE

VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE

**COMPAGNIE
LA
LUCETTE**

INITIÉE PAR LA SOCIETE



PRESENTEE PAR



**INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTÉRISTIQUES, NOTAMMENT JURIDIQUES,
FINANCIÈRES ET COMPTABLES DE LA SOCIÉTÉ COMPAGNIE LA LUCETTE**



Le présent document relatif aux informations de la société Compagnie la Lucette a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'**AMF**) le 24 mars 2010, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF et aux dispositions de l'article 6 de l'Instruction n°2006-07 du 25 juillet 2006 de l'AMF. Ce document a été établi sous la responsabilité de la société Compagnie la Lucette.

Le présent document complète la note en réponse de la société Compagnie la Lucette (*Compagnie la Lucette*) visée par l'AMF le 23 mars 2010, sous le numéro 10-065, en application d'une décision de conformité du même jour.

Des exemplaires du présent document et de la note en réponse de Compagnie la Lucette sont disponibles sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de Compagnie la Lucette (www.lalucette.com) et peuvent être obtenus sans frais et sur simple demande auprès de:

Compagnie la Lucette
Direction financière
7, rue Scribe
75009 Paris

Un communiqué sera diffusé conformément aux dispositions de l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

1. PREAMBULE

Le présent document est établi conformément aux dispositions de l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF, dans le cadre de l'offre publique alternative simplifiée déposée le 5 mars 2010 par Icade S.A. (**l'Offre**), société anonyme au capital de 78.710.168,83 euros, dont le siège social est situé 35 rue de la Gare – 75019 Paris, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 582 074 944 dont les actions sont admises aux négociations sur le Compartiment A d'Euronext Paris sous le code ISIN FR0000035081 (**Icade** ou **l'Initiateur**), et visant l'acquisition de la totalité des actions de Compagnie la Lucette, société anonyme à conseil d'administration au capital de 390.690.210 euros, dont le siège social est situé 7, rue Scribe - 75009 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 582 061 727 (**Compagnie la Lucette**) et dont les actions sont admises aux négociations sur le Compartiment B d'Euronext Paris sous le code ISIN FR0000066177 (**l'Offre**).

Il est rappelé que suivant les termes de l'Offre, Icade offre aux actionnaires de Compagnie la Lucette la possibilité:

- soit d'apporter leurs actions à l'Offre en contrepartie d'une somme en espèces de 32,50 euros et de 2 actions Icade à émettre pour 21 actions Compagnie la Lucette (**l'Offre Mixte**). L'Initiateur a précisé que dans l'hypothèse où la date d'émission des actions nouvelles Icade à remettre dans le cadre de l'Offre Mixte serait postérieure au 27 avril 2010, date de détachement du dividende Icade au titre de l'exercice 2009, le montant de 32,50 euros de la partie espèces de l'Offre Mixte sera augmenté de 6,50 euros ce qui correspond au dividende attaché aux 2 actions Icade de la partie titres de l'Offre Mixte et permet ainsi de neutraliser le paiement du dividende. Dans une telle hypothèse, les conditions économiques de l'Offre Mixte seraient de 2 actions Icade et 39 euros en espèces pour 21 actions Compagnie la Lucette ;

- soit d'apporter leurs actions à l'Offre en contrepartie de 10,08 euros par action Compagnie la Lucette (**l'Offre d'Achat**).

Il est en outre précisé que les actionnaires de Compagnie la Lucette peuvent apporter leurs actions Compagnie la Lucette soit à l'Offre Mixte, soit à l'Offre d'Achat ou combiner pour partie un apport de leurs actions à l'Offre Mixte et pour l'autre partie un apport à l'Offre d'Achat.

Les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de Compagnie la Lucette figurent dans le document de référence 2009 de Compagnie la Lucette déposé le 16 mars 2010 auprès de l'AMF sous le numéro D.10-0113, conformément à l'article 212-13 de son Règlement général (le **Document de Référence 2009**) et sont incorporées par référence dans le présent document, y compris les comptes consolidés et les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2009 figurant aux pages 99 à 181 du Document de Référence 2009.

Ces documents sont disponibles en version électronique sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de Compagnie la Lucette (www.lalucette.com). Ils peuvent par ailleurs être obtenus sans frais auprès de la direction financière de Compagnie la Lucette, sur simple demande adressée à l'adresse suivante : 7, rue Scribe, 75009 Paris, par téléphone au +33 (0)1 42 25 86 86 ou par E-mail adressé à contact@lalucette.com.

2. PERSONNE RESPONSABLE

2.1 Responsable du document d'information

Compagnie la Lucette est représentée par son Directeur général, Monsieur Thomas Guyot.

2.2 Attestation de la personne responsable de l'information relative à Compagnie la Lucette

"J'atteste que le présent document qui a été déposé le 24 mars 2010 et qui sera diffusé au plus tard le 25 mars 2010, soit au plus tard le jour de négociation précédant l'ouverture de l'offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers et par l'Instruction n° 2006-07, dans le cadre de l'offre initiée par Icade visant les actions de la société Compagnie la Lucette. Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée".

Thomas Guyot
Directeur général